

FEUILLETON DU "JOURNAL."

DIX-HUIT ANS

Chez LES SAUVAGES.

PAR FERNAND-MICHEL.

CHAPITRE XVII

IV

Ils sont là, réunis par groupes de cinquante ou soixante, attendant dans la plaine le moment du départ. Tout à coup les groupes s'ébranlent, se séparent, et, après les dernières poignées de main, ont les voit s'échapper lentement dans tous les directions.

Du haut de mon manoir je contempnis mes pauvres sauvages qui s'en allaient ainsi rester six mois de l'hiver au milieu des forêts, tout contents par l'espoir d'apporter au printemps une quantité de fourrures qui les ferait riches pour l'année.

Ils étaient environ deux mille. La veille je leur avais donné ma bénédiction; j'avais distribué à chaque groupe des tableaux où j'avais tracé, en caractères de leur langue, des prières et des préceptes de morale, en leur faisant promettre de me les rapporter au retour, c'est-à-dire au mois de mars suivant.

Presque tous savaient le NOTRE PÈRE, — et j'avais la consolation de les voir partir avec la certitude que le soir, groupés dans leurs tentes, ils réciteraient en commun cette sublime prière.

V

Au milieu des déserts, — quand la neige trop abondante empêchera les sauvages de chasser l'original ou le caribou, — quand le froid aura glacé la rivière, ces hommes de la nature auront enfin une formule pour élever leur âme vers le Créateur. Ils auront aujourd'hui le sentiment de l'amour eux qui n'avaient jamais eu que le sentiment de la crainte. Ils diront: — "Notre père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié!" Eux qui n'ont jamais cru qu'à la vie matérielle, ils diront: — "Mon Dieu! que votre règne nous arrive." Eux qui n'ont jamais obéi qu'à leur sens, ils mettront la volonté de Dieu au-dessus de leur volonté, et ils diront: — "Mon Dieu! que votre volonté soit faite sur la terre et dans le ciel." Leur nourriture quotidienne, seule nécessité de leur existence, c'est à Dieu qu'ils la demanderont... Eux chez qui le pardon des offenses est considéré comme une lâcheté, ils diront: — "Mon Dieu, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés."

C'est à Dieu qu'ils demanderont de les délivrer du mal et de ne pas laisser succomber à leurs instincts barbares.

VI

O vous qui n'avez jamais vu l'homme qu'au milieu des sociétés civilisées, transportez-vous en esprit dans une tente de sauvages, voyez ces êtres que la nature a placés sur une terre ingrate, qui, jusqu'à ce jour n'ont eu que l'instinct pour guide la force pour loi, le présent pour croyance! Écoutez la prière de ceux qui n'avaient jamais su prier. Écoutez-les récitant avec foi le PATER, — ce programme divin du christianisme, cette sublime impression d'AMOUR et de CHARITÉ.

L'amour et la charité, deux mots jusques alors inconnus chez les barbares, deux sentiments que le christianisme a réveillés dans leurs cœurs et qui les ont régénérés.

VII

Mes sauvages partis je repris mes travaux de construction, et, simultanément, je me mis à préparer un champ pour y semer des pommes de terre: un vaste marais, au bas de mon rocher, me parut convenable. Je voulus le drainer; j'avais remarqué que la terre noire, ainsi que les feuilles sèches, attirait la gelée pendant l'hiver; j'essayai donc d'oxyder à cet inconvénient en creusant la terre à près d'un mètre de profondeur et mettant la terre vierge au-dessus. Pendant trois mois que dura ce travail, aidé de mon unique serviteur, j'arrachai au moins deux mille pieds d'arbres et je charriai plus de mille tombereaux de pierres; j'éprouvai à la fin une très-grande chaleur dans les bras et dans les jambes.

C'était la première fois de ma vie que j'étais fatigué.

Cependant j'étais satisfait; mon église était quasi terminée, mon établissement ainsi considérablement agrandi — et j'avais un champ où je pouvais semer des pommes de terre, seule récolte possible dans ce pays.

VIII

L'hiver s'écoula bien vite. Au printemps mes sauvages arrivèrent mieux disposés que jamais; puis ils repartirent encore. Je leur promis de les faire venir à leur retour d'un spectacle qu'il n'avaient jamais vu; — de leur faire entendre une musique qu'ils n'avaient jamais entendue.

— Que sera-ce, père, que sera-ce? me disaient-ils vivement intrigués.

— Soyez sages, leur disais-je, apprenez bien à lire et à prier, montrez-moi que j'ai fait de vous des hommes, et à votre retour je vous ferai entendre la voix du Puissant qui vous appellera à la prière.

J'avais projeté la construction d'un clocher et j'attendais une cloche que déjà j'avais demandée.

A peine les sauvages repartis pour la chasse, je mis la main à ce nouveau travail.

CHAPITRE XIX

Sommaire. — Le missionnaire construit un clocher. Le sauvage Dénégonnyé. Etonnement de ce sauvage en voyant que le père est aussi savant que lui. Il se convertit. Il repart avec promesse de venir se faire baptiser dans un an.

I

J'étais occupé à construire mon clocher quand j'aperçus venir de loin un sauvage déjà âgé, suivi de sa femme et de trois petits enfants. A chaque pas le sauvage faisait une génuflexion, puis se relevait en poussant des cris d'admiration.

Du haut de mes échafaudages, je le regardais attentivement: il m'était inconnu.

Je descendis alors de mon clocher, j'allai à sa rencontre, et, après lui avoir touché la main, je l'introduisis dans ma maison.

Le sauvage s'assit avec une gravité remarquable, prit son sac à tabac, chargea sa pipe, et l'alluma en silence.

C'était un homme de taille ordinaire, ses yeux lançaient des éclairs: — il avait le front large, les sourcils épais, le nez aquilin et un peu pointu, le menton, le menton long et les oreilles apparentes; — tout en ce sauvage révélait l'énergie et le même génie.

Quand je le vis en train de fumer son tché (pipe), je lui dis:

— ETIA UNLYE (comment t'appelles-tu)?

— DEMNGONUSYE.

— Pourquoi es-tu resté si longtemps sans venir me voir?

— Pourquoi? mais la chose est toute simple.

— Quelque simple qu'elle soit, je ne la comprends point.

— C'est bien simple pourtant, répondit-il, et ce n'est certes pas le manque d'instruction, ni le désir de te voir qui m'a arrêté; peut-être plus que tout autre, j'ai le désir du bien et je te regarde comme un Dieu descendu du ciel... Si je voyais Dieu lui-même, je ne serais pas plus ému... Mais, continua-t-il après une pause... je ne suis point fait comme les autres; quand je parle, je veux être compris, et quand on me parle, je veux comprendre. Or, jusqu'ici on m'avait dit que tu parlais comme un enfant.

— Voilà la raison pour laquelle je n'étais point venu te voir. Mais dernièrement j'ai rencontré un de nos amis qui m'a dit que tu parlais comme un homme... et me voilà.

— Mais, répondis-je, si tous avaient fait comme toi, je serais resté longtemps seul.

— Oui, mais je savais que d'autres venaient et qu'ils se contentaient du peu que tu savais dire; — si personnellement, je serais arrivé le premier.

— Eh bien! lui dis-je, le Fils de Dieu assure que les premiers seront les derniers et les derniers les premiers, — voyons si tu seras du nombre. Il se prit à rire en me disant:

— Je suis sûr que tout ira bien puisque tu aimes à rire.

Je commençai à l'instant son instruction, il m'écouta avec un religieux silence; puis il sortit, toujours avec sa même gravité.

Alors je fus témoin d'une scène qui se reproduisit les jours suivants, ainsi qu'on va le voir, et qui témoigne de la grande mémoire de beaucoup de sauvages, de leur insatiable besoin de discerner et de l'organisation puissante de quelques-uns, — qui, élevés dans d'autres conditions, auraient pu donner au monde des orateurs de premier ordre.

A peine sorti de ma maison, Dénégonnyé réunit autour de lui quelques sauvages qu'il rencontra dans les environs, et s'assaya sur une pierre, et se mit à les haranguer. Il parla toute la journée, et la nuit était venue que j'entendais encore sa voix sonore et timbrée.

Le lendemain, le tribun du désert vint de nouveau me trouver et je continuai à l'instruire. — A peine sorti, il recommença ses harangues de la veille, et bien avant dans la nuit je l'entendais encore pérorer.

— Mais pourquoi parles-tu tant? lui dis-je quand il revint chez moi. — Il y a de quoi te rendre malade et empêcher tout le monde de dormir.

— Pourquoi? me répondit Dénégonnyé — la chose est naturelle; quand je viens ici et que tu me parles, c'est sans doute afin que je retienne ce que tu me dis; or, le meilleur moyen, ce me semble pour ne pas l'oublier, c'est de le répéter aux autres: — voilà pourquoi je parle si longtemps.

Il y avait à peine dix jours que j'avais commencé l'instruction de ce sauvage que déjà il avait retenu toutes les choses importantes de la religion.

— A l'automne, il se convertit.

L'histoire des Trois-Rivières

Année 1648.

(Suite.)

Sommaire. — Nous français au régime. Charles de Tilly gouverneur des Trois-Rivières. Godefroy nommé syndic. Les Sauvages se disposent à habiter en nombre aux Trois-Rivières. État de la place.

A la fin d'août un jeune Français du nom de Jean... domestique des Pères aux Trois-Rivières fut échangé par Daniel Cartron même service. Ce dernier était encore aux Trois-Rivières en 1651.

Une barque qui apportait à Québec le reste des castors de la traite amena l'une des filles de Jacques de la Potherie, selon les apparences pour commencer son éducation chez les Ursulines.

Il y a cette année trois sépultures de Sauvages et deux de Français qui sont celle de M. de la Chaussée et celle (23 septembre) d'un enfant naissant d'Etienne Vien et de Marie Dena de la Martinière. Ce ménage nouveau venait de Marennes, en Anjou, et avait une fille, Marie, âgée de neuf ans, née en France. Ils n'ont eu que des filles qui toutes se sont mariées et établies aux Trois-Rivières ou dans les environs immédiats.

Les noms des parrains et marraines se lisent au registre cette année: Michel LeNeuf 1 juin, 30 juillet. Madame Jacques Hertel 1, 4, 22 juin, 2 août, 6 septembre. Marie LeNeuf 30 juillet. Catherine LeNeuf 30 juillet. Michel Godefroy (dix ans et demi) 2, 5 août. Mathéine Poisson femme de Jacques Aubuchon, 5 août. Marie LeNeuf fille de M. de la Potherie, 5 août. Madeleine Benassis femme de Etienne Seigneuret, 5 août. Jean Godefroy, 8 septembre. Sa femme 12 septembre. Marie Boucher femme d'Etienne de Lafond, 19 décembre. Tous ces noms sont familiers. Ceux qui suivent le sont moins: Nicolas Ledepensier dit M. de la Morandière, 22 juin. Pierre l'Argille, soldat, même jour. Marie Hende 30 juillet. Michel Brisière, même jour. Jean Deschamps dit de Beauhieu 2 août. M. de Boisvert, soldat, 4 août. Charles Roger ou Rogie, ouvrier de Pères Jésuites, 19 juin et 1 août. Monsieur Lacroix, chirurgien, 3 novembre. M. de la Tour, parrain avec Madame Godefroy, 12 septembre. Aucune de ces personnes (excepté la dernière) ne paraît s'être fixée aux Trois-Rivières.

Le 29 septembre, une chaloupe partit de Québec pour les Trois-Rivières avec le Père De Quen.

Le 22 octobre, le Père Buteux qui était descendu à Québec assez récemment, en repartit avec le monde dont il avait besoin pour les Trois-Rivières.

Sur les Iroquois retenu au fort, trois s'étaient échappés, et l'un, nommé le Berger, revint et ramena Pierre Lefebvre d'une manière inattendue.

Il y a cette année dix-huit baptêmes d'enfants blancs dont deux ont démentions plus haut. Voici les trois autres: Le 25 octobre, Marie, fille de Etienne de Lafond et de Marie Boucher; parrain et marraine: Thomas Godefroy dit le Normandville et Marie-Madeleine Boucher femme de La Marche (Urban Baudry).

Le 4 décembre, un enfant (le nom est omis) de Sébastien Dodier et de Marie Bonhomme, parrain et marraine: Pierre Pinot dit La Perle, chirurgien, et Adélaïde Benassis.

Le même jour, Cathrine, fille de Pierre Lefebvre et de Jeanne Auneau, parrain et marraine: Charles Le Gardeur de Tilly gouverneur, et Marguerite Le Gardeur (sœur du parrain) femme de M. de la Potherie. Cet enfant épousa Antoine Trottier sieur des Ruisseaux, et fonda l'une des plus recommandables familles de Batiscan.

Pierre Lefebvre méritait certainement l'honneur de voir sa fille tenue sur les fonts baptismaux par les deux premiers personnes de sa place. Dans le cours de l'été, il avait, ainsi que sa femme et ses proches, couru des périls et supporté des inquiétudes faciles à imaginer.

Catherine Dodier, fille ou parente de Sébastien Dodier, épousa cet année un habitant des Trois-Rivières Isabel avait été la dernière à prendre femme.

M. D'Ailleboust arriva de France à Québec le vingtième jour d'août et prit en main l'administration du pays. Le chevalier de Montmagny partit avec les vaisseaux en septembre; l'un de ses derniers actes avait été l'octroi des terres de la Commune aux habitants des Trois-Rivières. C'est le gouverneur-général qui a le plus fréquemment visité cette place: Son successeur apportait de nouveaux arrangements sur bien des choses.

Il s'en suivit la nomination de M. Le Gardeur de Tilly au poste que M. de la Potherie, son beau-frère, occupait depuis trois ans aux Trois-Rivières.

Depuis trois ans aussi, Jacques Hertel était syndic ou représentant des habitants des Trois-Rivières et comme le charge ne pouvait se prolonger au-delà, c'est Jean Godefroy fut appelé, dans l'automne, à lui succéder.

On a toujours remarqué que les années de désastres étaient les plus fructueuses pour les missions. Le caractère insouciant des Sauvages les retenait dans la vie nomade du chasseur tant que l'ennemi ne les

harcelaient pas trop, mais survenant un danger, ils se rapprochaient aussitôt des Français leurs alliés, témoignant du désir de se soumettre à la foi et d'adopter l'existence du colon défricheur, ce qui leur valait des bonnes grâces et une plus sûre protection de la part des blancs. L'automne de 1648 vit se réunir aux Trois-Rivières des familles de diverses nations que les ravages des Iroquois forçaient à se mettre à couvert. Dans un conseil tenu entre eux ils adoptèrent les résolutions suivantes: "1o Qu'on choisirait l'un des plus fervents chrétiens de cette nouvelle église pour sonder les volontés de tous les Sauvages qui se voudraient habiter en ce lieu, touchant leur bonne ou mauvaise inclination pour la prière; 2o que tous ceux qui voudraient faire profession d'christianisme, se soumettraient aux peines qui leur seraient imposées s'ils contrevenaient aux lois de Jésus-Christ et de son église; 3o que l'ivrognerie serait haïnie et exilée de leurs cabanes, et que si quelqu'un tombait dans ce crime, on le mettrait en prison pour le faire jeûner quelques jours, à l'eau pure et sans autre aliment; 4o que les apâtrats, s'ils en trouvaient ou les infidèles endurcis et rebelles à la foi, ne seraient point protégés dans le fort des Français." Ces dispositions étant prises, furent bien vues des gens des Trois-Rivières. Naturellement, l'enceinte qui renfermait les maisons françaises n'avaient pas assez d'étendue pour recevoir ces nouveaux habitants, qui se cachèrent aussi proche que possible de l'habitation; — il restait encore des terres inoccupées, particulièrement à l'embouchure du ruisseau de la haute-ville et sur les terrains de la basse-ville.

Tout avantageux que fut pour eux le voisinage immédiat du fort, ces campements étaient encore très-exposés aux coups de main d'un ennemi agile et hardi, dont les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que les Français eux-mêmes redoutaient les surprises. Il était téméraire de s'éloigner des habitations plus loin que la portée de la voix, car on ne savait jamais au juste si les maraudeurs tenaient la campagne ou s'ils s'étaient retirés; la place était, comme bloquée en permanence. Le Père Buteux écrivait le 21 septembre 1649: "Dans cette résidence des Trois-Rivières, nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons pas d'autres forts que des forts en bois; d'autres remparts que des fossés de terre." (1) On a vu par là que

Le Grès du terrain Laurentien fournit de très bonne pierre à bâtir. On s'en est servi pour la construction des églises de Sainte-Geneviève, de Saint-Jasmin et de Saint-Narcisse. Cette pierre produit un bel effet, et paraît très durable. Cette roche, en plusieurs endroits, se fend très bien et fournit des blocs de toutes grandeurs. Il y a, sur la rivière Batuscan, plusieurs carrières, où l'on pourrait exploiter le grès qui fournirait en abondance de très bons matériaux de construction.

GRÈS ET SABLES A MOULURES.—Bien que le grès n'ait pas encore été découvert en-dehors des limites du comté de Champlain, il en est cependant si voisin que l'on ne peut résister à la tentation d'en dire un mot. Il y a un mille environ de cette roche, sur la rive droite de la "Gabelle," à dix-sept milles environ de l'embouchure de cette rivière. Ce grès, moins compacte que d'ordinaire, est très propre à la construction des hauts-fourneaux. On s'en est servi pour les forges de "Saint-Maurice," de "l'Îlet" et de "Radnor." Près des "grais," la rive gauche du Saint-Maurice est occupée par le Grès, jusqu'à une vingtaine d'arpents au-dessous de l'embouchure de la rivière "Cachée," et forme la chute où est bâti le moulin de Bellevue. Le Grès occupe aussi la rive droite du Saint-Maurice, sur une hauteur d'environ vingt-cinq pieds, de l'embouchure de la rivière "Cachée." Sur ce grès, repose le Grès de Potsdam, formant une falaise d'une vingtaine de pieds de hauteur. La base de cette falaise consiste en conglomérat de cailloux de quartz blanc vitreux dans une pâte de sable blanc et fin qui constitue les lits supérieurs. C'est de ce sable qu'on se sert pour construire les fourneaux des hauts-fourneaux. Le grès se taille en blocs de douze à dix-huit pouces d'épaisseur sur vingt pouces de largeur et quatre pieds de longueur. Ce grès, dont j'ai vu de beaux blocs taillés aux forges de "l'Îlet," est d'un grain fin et d'une texture très-pure. Il est un peu sujet à se crevasser sous l'action du feu intense des hauts-fourneaux. Cette roche qui se durcit beaucoup à l'air, se taille facilement quand elle vient d'être tirée de la carrière. Ce grès qui tire son appellation de "Grès de Potsdam," de la petite ville de ce nom, dans le nord de l'état de New-York, peut être employé comme pierre à bâtir, pour les fours des hauts-fourneaux, pour la manufacture du verre, pour le pavage des rues, etc.

[A Continuer.]

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI 1 AVRIL

Dans la semaine qui vient de s'écouler les chrétiens de tout l'univers ont fait mémoire avec l'Eglise des plus grands événements dont le monde ait été témoin, la Passion et la Résurrection du Fils de Dieu. En d'autres termes que cette anniversaire rappelle à nous empêcher de regarder, c'est la position que les sociétés modernes occupent à l'égard du Christ et de son Eglise.

À l'époque où s'accomplit le mystère de notre rédemption, on vit que la cause de la condamnation du Nouveau-Testament royauté surdes Juifs. Ils n'en voulaient pas pour roi malgré les prodiges qu'il avait accomplis au milieu d'eux et ils disaient: nous n'avons pas d'autre roi que César.

Les sociétés modernes, comme les juifs, sont toujours des prodiges, que l'Eglise a accomplis; elles ont entendu ses doctrines, contre laquelle elles ne trouvent rien à reprendre, et ne peuvent supporter sa loi; c'est à cause de cela qu'elles vouent l'Eglise à la mort.

Autre trait de ressemblance avec cette époque, l'Eglise comme son divin Maître, compte ici et là des disciples; mais elle ne possède ni la foi de ces grandes familles qu'elle a tirées de la barbarie et qu'elle a rendues puissantes par toute la terre.

Il semblerait, quand on repense ces pages de l'histoire du peuple Juif, que nous lisons l'histoire contemporaine. La société chrétienne porte différents noms; elle s'appelle ici l'Italie, l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Amérique, de même que le peuple de Dieu se partageait en différentes tribus, mais c'est toujours la même société par ce que tous ses membres portent le même caractère, celui de la charité.

Comment est-il advenu que l'Europe et l'Amérique après avoir été à la Passion et à la Résurrection de Christ ne soient traitées ni l'une ni l'autre comme une autorité à éliminer, si ce n'est qu'elles ont été une maille trop complaisante aux ambitions, aux passions, et aux intérêts des hommes.

Depuis longtemps le peuple canadien a été enervé à la domination de ses rois et il vit sous une puissance étrangère, mais à mesure que les années s'ajoutent à sa vie le danger de périr augmente pour lui, et il n'a de recours que l'épée que dans un attachement plus ferme que jamais à la loi de l'Eglise. Une occasion solennelle se présente dans les élections qui auront lieu prochainement. Puisse le peuple se souvenir qu'il doit agir chrétiennement, et surtout les chrétiens ne pas oublier que le véritable commandement est la répétition de celui dont Dieu est l'auteur.

Parlement Fédéral.

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 27 mars.

M. Fournier présente un bill pour amender la violence, les menaces et les molestations.

Le bill passe à sa première lecture. L'orateur donne lecture d'un message de Son Excellence transmettant le budget supplémentaire pour l'année finissant le 30 juin 1875, et pour l'année finissant le 30 juin 1876.

Sur la proposition de M. Cartwright, il est révoqué au comté des subsides.

M. Smith propose que la Chambre se forme en comité général pour considérer des résolutions ayant pour objet d'amender l'acte 33 Vict. chap. 14, touchant le commerce des côtes du Canada, en décrétant que le maître d'un vapeur quelconque, n'étant pas un bâtiment anglais, qui sera trouvé remorquant un bâtiment quelconque ou radeau d'une place à une autre en Canada, ou dans les eaux canadiennes paiera une amende de \$400. M. Smith dit qu'il est venu à la connaissance du gouvernement que, dans plusieurs ports de la Puissance, en particulier sur la côte de la Colombie anglaise et dans les eaux intérieures des autres provinces, des bâtiments américains étaient engagés dans ce commerce, pendant que les bâtiments canadiens n'ont pas de tels privilèges aux Etats Unis.

Sir J. A. Macdonald demande de faire une exception pour les bâtiments naufragés.

La résolution est amendée en conséquence et adoptée au concours.

Le bill en amendement à l'acte concernant le commerce des côtes du Canada passe à sa première lecture.

M. Fournier propose la troisième lecture du bill pour empêcher les enrôlements, par le service d'un état étranger, en certains cas qui ne sont pas prévus par l'acte de 1870.

Le bill passe à sa troisième lecture et est adopté.

M. Smith propose la seconde lecture du bill pour amender l'acte concernant le nommement des maîtres de navires.

M. Mackay, du Cap-Breton, ne désire pas qu'on impose aux maîtres de navires des devoirs pour lesquels ils ne recevraient pas de compensation. Le bill propose de frayer les maîtres des navires pendant six semaines dans les différents havres, une tâche qui entrainera des dépenses et un trouble considérable, et il n'est pas question de les rémunérer.

M. Smith dit que si on reconnaît que leur rémunération n'est pas proportionnée aux devoirs extraordinaires qui seront exigés d'eux, alors le gouvernement y suppléera.

Le bill passe à sa seconde lecture.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la loi concernant la cour suprême. M. Langlois prononce un long discours.

M. Oumet se prononce contre la loi parce qu'elle enlève sur les droits de la province de Québec.

M. Taschereau approuve le bill. L'acte 28, en conséquence.

Ottawa, 30 mars.

Aux séances des derniers jours de la semaine, on ne s'est guère occupé que de mesures privées. Le temps qui reste avant la prorogation sera employé à mettre en dernière main ses nombreuses mesures sur lesquelles la chambre s'est prononcée.

La loi de faillite a passé sa troisième lecture après avoir subi quelques changements dans sa rédaction primitive.

La prorogation du Parlement est regardée comme fixée définitivement à demain ou samedi. Quelques députés ont déjà lancé les capitales.

Aux Navigateurs.

On lit dans la Minerve. Le gouvernement a présenté à la Chambre un bill qui sera mal vu par une foule de navigateurs, car il leur enlève, en leur imposant une série de règlements vexatoires. La loi projetée concerne tous les navigateurs, embarcations employées au cabotage. Toute notre petite flotte de cabotage composée de goélettes, des chalands, etc., allant de 80 à 150 tonneaux, tomberont sous l'empire de cette loi. Elle oblige leurs capitaines à obtenir des brevets d'aptitude, un certificat de compétence, d'habileté, de sobriété, de payage, huit points sans exception. Il sera interdit à tout capitaine de commander une goélette, un chaland, etc., s'il ne s'est mené d'un certificat.

Si un capitaine échoue dans ses examens, il pourra se présenter de nouveau, mais s'il a échoué par cette seconde épreuve, il devra abandonner son commandement. Tout capitaine qui quittera son bord sans se certifier sera considéré comme pirate d'office.

Il suffit d'expliquer ce bill pour en faire comprendre l'injustice. Il est tyrannique au dernier degré pour avoir été émis de marins employés au cabotage. Il est de plus ridicule de faire subir à des hommes de mer, qui ont consacré leur vie à leur métier, des examens qui exigent, depuis vingt-cinq ans, qu'ils aient étudié les sciences nautiques, les mathématiques, les langues, etc. Les examinateurs qui sont chargés de donner les brevets, sont des hommes qui n'ont aucune expérience de la navigation maritime. Les propriétaires des navires qui ont des capitaines expérimentés, et qui ont consacré leur vie à leur métier, sont-ils donc considérés comme pirates d'office? Les navigateurs qui ont consacré leur vie à leur métier, sont-ils donc considérés comme pirates d'office?

Nous nous attendions à voir nos amis protester contre ce bill, qui a déjà subi sa seconde lecture, et que le gouvernement parle pour la dernière fois, afin de le faire passer en loi. Mais nous sommes déçus. Il nous aura suffi d'avoir attiré l'attention de la Chambre sur la mesure pour la méconnaître.

Nous avons paré dernièrement d'une lettre collective adressée à Notre Très Saint-Père le Pape par les évêques canadiens réunis à Québec, à l'occasion de la session annuelle de l'Association de l'archevêché de Québec, ainsi que de la réponse faite par Sa Sainteté à cet égard.

Voici d'abord l'Adresse de l'épiscopat canadien: Très Saint Père, Réunis à Québec pour célébrer le deuxième centenaire de l'érection du siège épiscopal de cette ville, nous formons tous un cœur et qu'un âme, nous tournons nos regards vers Votre Paternité, pour lui exprimer notre piété filiale, notre reconnaissance et nos vœux les plus ardents.

Il est indubitable, très Saint-Père, que cette église de Québec aujourd'hui, semblable à une mère très féconde, est remplie d'allégresse en se voyant entourée de cinquante-neuf églises que, dans le cours de deux siècles, elle a enfantées ou Jésus-Christ, à toujours été pleins de piété et de dévouement envers le Saint-Siège. Nous, ses enfants, et les enfants de ses enfants, nous avons succédé avec le lait maternel cette même piété filiale de laquelle la vie, la mort, et aucune autre chose, ne sauraient nous priver. Daignez, Saint-Père, accepter cette trop faible expression de la reconnaissance dont nous sommes pénétrés, à l'occasion de ce grand et vraiment royal privilège que votre sainteté a accordé à l'église de Québec, notre mère, en lui conférant le titre de basilique mineure, et en lui donnant une mosaïque très précieuse.

Mais hélas, au milieu de la joie dont nous sommes débordés à cette occasion, nous ne saurions oublier que le Vicar de Jésus-Christ, le Père et le docteur infallible de tous les chrétiens, est plongé dans la tristesse, captif, répouillé du patrimoine de saint Pierre menacé et presque chaque jour d'outrages par les ennemis de la croix de Jésus-Christ et de la vérité.

Quelle a été notre douloureuse surprise en apprenant que cette sainte et vénérable congrégation de la Propagande, qui pour nous, et pour un très grand nombre d'autres églises, est la dispensatrice des bienfaits du Saint-Siège, a été privée de ses revenus temporels et omme réduite à l'indigence! Nous ignorons pas non plus que des églises ont été dépourvues de leurs revenus, que des religieux ont été chassés et que l'on a promulgué des lois qui tendent à éteindre tout sentiment de religion et de justice.

À la vue de ces calamités, nous ressentons notre douleur à la vue et nous élevons nos mains suppliques vers le Dieu Tout-Puissant. Nous savons que Votre Paternité a une très ferme confiance en Jésus-Christ accomplira certainement cette prière solennelle par laquelle il a établi Pierre comme fondement, aussi indestructible, qu'infaillible, de son Eglise contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

Une aspiration semblable vit dans nos cœurs; nous aussi, nous croyons avoir confiance. Mais comment les temps et les moments sont en la main de Dieu, et que les jours de deuil peuvent être abrégés par la prière, nous ne cessons point de demander que Votre Paternité, avec ses mêmes vœux qui ont vu et pleuré l'affliction de l'Eglise, en contemple la joie et le triomphe, et puisse admettre les grandes et inappréhensibles merveilles que le Seigneur veut accomplir.

Après avoir exprimé nos vœux qui surgissent au fond de nos cœurs, nous nous sommes très dévoués, Très Saint-Père, nous implorons votre bénédiction apostolique sur l'église de Québec et sur tous les diocèses qui lui doivent leur origine, afin que toutes les parties de ce vaste territoire soient consacrées au Seigneur et remplies de fruits pour la plus grande gloire de Jésus-Christ notre Dieu.

Voici la réponse de Sa Sainteté: A nos vénérables frères, Alexandre, archevêque de Québec, et les autres évêques du Canada.

PIE IX PAPE

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

Il nous a été bien d'appréhender, par vos lettres si pleines d'affection, comment un même esprit de charité et de religion vous a réunis pour célébrer le centenaire de la fondation de l'érection du siège de l'Eglise à Québec. Cette grande solennité a un pour but d'adresser vos vœux reconnaissants à l'auteur de tout bien, à ce Dieu qui a regardé sur vous et sur votre pays l'abondance de ses inimitables bienfaits. Et ce qui ajoute à Notre consolation est de voir que l'habitable exemple de votre piété a donné l'essor aux sentiments religieux de votre peuple qui sans s'en douter de son côté a fait le plus grand bien de son côté, par la gloire et la bonté de Dieu. C'est donc un bon omen de Notre part, vénérables frères, de vous présenter Nos vœux, bénédiction et affection en Notre-Seigneur.

Et puisqu'à l'occasion de votre grande fête vous avez bien voulu réitérer l'expression de votre dévouement envers le Saint-Siège, Nous désirons vous faire savoir que ce témoignage de votre cœur dilaté en Nous l'ardeur de cette charité que Nous vous prodiguons à tout à de justes titres. Nous n'avons pas, en effet, seulement à contempler la grandeur de l'amour qui anime vos âmes et vos sacrifices dans vos prières, mais votre souvenir reconnaissant garde la mémoire de tant de preuves éclatantes de votre affection et de votre zèle tout filial. N'est-ce pas sur votre direction que les évêques du Canada ont si héroïquement et si courageusement dévoué, soit par leurs pieuses offrandes, soit par les dévouements qu'ils nous ont déjà envoyés?

Continuez donc, vénérables frères, à promouvoir l'obéissance envers cette chaire de vérité; les temps où nous vivons rendent ce devoir de plus en plus important. Continuez, vous et les fidèles confiés à vos soins, à nous aider de vos forces prières, afin que Dieu de sa miséricorde nous donne la force dans nos combats, et la consolation dans nos angoisses. De votre côté, Nous demandons de vous, comme à la divine Majesté, d'être toujours votre protection et votre secours. Fasse le Ciel que dans chacun de vos diocèses, se multiplient de jour en jour les fruits de la foi et de la justice. Comme gage de Notre spéciale affection, Nous vous donnons Notre Bénédiction apostolique à vous, vénérables frères, et à tous les fidèles confiés aux soins de chacun de vous. Que le Seigneur en perpétue les bienfaits.

PER IX

Nouvelles Patentes.

Nous apprenons avec plaisir que Mr. Pierre Mayrand de Genilly, vient d'obtenir du gouvernement fédéral une patente d'invention pour une machine à vapeur qui a pour but d'être utile et d'être facile à fabriquer. Cette machine est destinée à faciliter d'une façon exceptionnelle le commerce du bois de charbon. Elle est inventée par un homme qui a consacré sa vie à l'étude de la mécanique.

C'est un moulin flottant, ou machine à scier et à fendre le bois de corde.

Il serait difficile de donner une idée exacte de cette machine en faisant la description de ses mécanismes qui est naturellement un peu compliquée; nous nous contenterons seulement d'en indiquer les avantages.

Tous ceux qui s'occupent du commerce de bois de corde connaissent tout ce qu'il faut de travail et d'argent, non seulement pour faire préparer ces articles mais surtout pour le descendant sur les petites rivières jusqu'au fleuve ou on le charge sur les bateaux pour l'expédition dans les grands centres. Les pertes occasionnées par la drée de ce bois sont considérables qu'ils en ont fait regarder le commerce, jusqu'à ce jour, comme une industrie fort peu lucrative. De reste, outre ces pertes insupportables, il fallait compter avec la main-d'œuvre requise pour les chargements, ce qui causait de fortes dépenses et faisait hausser d'autant le prix du marché.

La machine inventée par Mr. Mayrand, protégée le commerçant contre tous ces risques et ces charges. Voici comment au lieu de faire scier et fendre le bois de corde sur les chaudières avant la drée, on fait simplement des billets ou logs ordinaires qui peuvent flotter sans risque de perte; ces bois sont descendus avec facilité sur les rivières jusqu'à leur embouchure, ou le chargement doit s'effectuer.

Les nouveaux machines, portées sur un radeau ad hoc est alors placé près de la porte des cascades, à côté du bateau qui attend son chargement; l'énergie qui fait mouvoir l'appareil est un mouvement de billets ou logs sont retirés de l'eau, scés suivant la longueur voulue, foudas en bois de corde et scés déposés au fur et à mesure à bord du bateau au chargement, tout cela moyennant d'un ingénieux mécanisme, sans nécessiter de main-d'œuvre, et à raison de 200 cordes par jour. Ce moulin flottant est encore à l'état de manufacture sur le même système toute espèce de bois de commerce, tel que mardiers, planches, etc. etc.

Comme on le voit cette invention joint à une grande rapidité d'exécution, une économie plus grande encore, et s'imposera par ses avantages à tous les commerçants de bois. Il suffit du reste pour prouver son bon fonctionnement de dire que une invention du printemps dernier à l'embouchure de la rivière Bécancoeur le nouveau moulin de M. Mayrand a fait plus de 12,000 cordes de bois dans le cours de l'été.

Nécrologie.

La société trifluvienne vient de faire une perte bien sensible dans la personne de Madame Marie Céline Mondelet, fille du Juge Dominique Mondelet, et épouse de J. F. Gaudet, Ecr. Arpentier de cette cité.

Distinguée par les qualités de l'esprit autant que par celles du cœur, Madame Gaudet était l'ornement de sa famille et d'un nombreux cercle d'amis que sa mort laisse dans un deuil profond.

Elle n'était âgée que de 32 ans; ses funérailles ont lieu ce matin au milieu d'un grand concours. Nous nous joignons aux amis pour offrir à M. Gaudet nos sincères condoléances.

Le 22 du mois dernier, un presbytère de St. Médard de Warwick, Dame Marie Josephite Dabois, mère du Bér. M. Le. Pothier, curé du lieu et de la Rivière St. Louis, Supérieure au couvent de Genilly, et tante du Rvd. M. Ph. Brassard, curé de St. Romain de Winslow, rendait sa belle âme à Dieu.

Elle laisse à sa famille dans la douleur, le souvenir impérissable de ses éminentes vertus qui l'ont placée si haut dans l'estime de ceux qui ont pu la connaître intimement. Le tourment de la mort ne l'a point touchée, parce que son âme était entre les mains de Dieu. Munie de toutes les secours de la religion elle a vu arriver le moment Suprême avec calme et cette résignation que l'on trouve dans les personnes à la foi vive et profonde, espérant une bienheureuse immortalité.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de fidèles, venant rendre au dernier témoignage d'estime à la regrettée défunte. Elle est la première inhumée dans le caveau de l'église neuve.

La levée du corps, faite par le Rvd. M. N. Héroux, curé de Ste. Victoire, le service chanté par le Rvd. M. Q. Bochet, curé de Tingwick et l'absoute par le Rvd. M. P. H. Suzor, curé de St. Christophe.

R. J. P.

Nouvelles.

La démolition des Ponts du St-Maurice s'effectuait heureusement et avec rapidité; le pont du petit chenal est maintenant complètement démolit, et hier on a abattu quelques arches du grand pont. Bien que ce travail soit difficile, il n'y a encore eu aucun accident grâce à la prudence et l'habileté de M. J. Samson, fils, qui dirige les opérations.

Dans la nuit du samedi saint à l'aube, une demoiselle du nom de Salomé Lanouette de Ste. Anne, âgée de 62 ans est morte subitement. Une enquête du Coroner a été tenue à ce sujet et le verdict a été mort par la visite de Dieu.

Une autre personne est morte subitement mais en la même paroisse où une enquête du Coroner sera tenue ce jour.

A St. Justin le 29 Mars un autre vieillard du nom de Charles Mongrain est aussi mort subitement et à été l'objet d'une autre enquête.

Depuis quelques jours le télégraphe transatlantique est muet sur les affaires d'Espagne depuis la trahison du général Espagnol qui est passé au parti alphonseiste, et la proclamation de Don Carlos le dénonçant à ses loyaux sujets, il n'y a en aucune manière d'importance. Les prétendues défections de quelques autres officiers, exilés de haut grade sont sans fondement.

Deux écrivains français qui étaient fait une réputation parmi les libres penseurs et les lettres de l'école de Hugo et George Sand, viennent de mourir à Paris. C'est Amédée Achard et N. Quimet. Aux funérailles de ce dernier Gambetta et Hugo ont prononcé des discours violents et révolutionnaires; le télégraphe annonce qu'il y a des troubles assez graves à cette occasion.

Les catholiques allemands ont décidé d'envoyer à Rome, à la place de l'ambassadeur O'Connell durer trois jours. Seront invités à cette fête tous les prélats catholiques poursuivis en Allemagne et en Italie, et aussi les évêques français.

On télégraphie de Dublin, 10 mars: "Le lord maire a annoncé que le centenaire O'Connell durera trois jours. Seront invités à cette fête tous les prélats catholiques poursuivis en Allemagne et en Italie, et aussi les évêques français."

On annonce la mort du cardinal Barili, archevêque de Tiana. Né à Ancône le 1er décembre 1801, il avait été créé cardinal par Pie IX en 1868.

Le gouvernement a pris toute les précautions pour empêcher que les pensions accordées aux volontaires de 1812 ne tombent pas entre les mains de spéculateurs; l'argent sera payé aux miliciens même et les députés de chaque comté seront chargés de présenter les réclamations au gouvernement. — Bien Public.

ACCIDENT.—Il est de notre pénible devoir d'enregistrer un de ces tristes accidents qui arrivent bien trop souvent dans notre ville.

Samedi, vers midi, un jeune charretier du nom de Boniface Garneau, âgé d'une vingtaine d'années, passait dans la rue St. Pierre, lorsqu'un morceau de glace est tombé du magasin de quincaillerie de M. M. Lemieux, la frappé à la tête et lui a fracturé le crâne. On a immédiatement transporté le malheureux jeune homme chez le Dr. Ahern qui lui a administré les premiers soins. Ensuite on l'a conduit à sa résidence rue St. Olivier, où le Dr. Rinfret, fils, a examiné ses blessures qui sont les plus graves. Le pauvre garçon est en délire et l'on désespère de sa vie. Courrier du Canada.

VOYAGE REMARQUABLE.—

Samedi dernier un nommé Crevier, originaire de Saint-François-du-Lac, et muni d'une foule d'excellents certificats, sollicitait l'aide du public, en cette ville. Il parait qu'il est venu de Manitoba, où il a émigré il y a trois, —sur des raquettes, et en cinquante cinq jours. Il dormait dans la neige tous les soirs et se nourrissait du gibier qu'il pouvait rejoindre. Il a laissé là-bas son épouse et trois enfants afin de venir chercher du secours au pays. Il dit avoir éprouvé des pertes sérieuses à Manitoba, dont il vante le sol, etc., excepté toutefois les santerelles. (Le Progrès de Sherbrooke.)

LES EAUX DEVASTATRICES.—

On mande de Port Deposit le 21: Il est difficile, dans la condition présente des affaires, de distinguer le dimanche d'un jour de la semaine. Nos quatre églises, chacune d'une dénomination différente, sont restées fermées, et nos citoyens ne pensent qu'à sauver leurs biens temporels. L'eau a baissé de plusieurs pouces depuis hier soir, et l'on peut commencer à se faire une idée des effets désastreux de l'engorgement. Les gens qui habitent ici depuis des années n'ont jamais ouï parler d'une pareille dévastation causée par un engorgement de la Susquehanna. Des tonnes de glaces sont empilées devant le bureau de postes, et les livres et marchandises qui étaient dans les bureaux de la compagnie d'express Adams sont détruits. Les bureaux de la poste vont provisoirement être transportés autre part.

Les scènes dans les portions dévastées du district inondé de Rock Run sont indescriptibles. Deux ou trois maisons ont été entièrement démolies, et un petit pont a été endommagé au point de ne pouvoir plus servir. Beaucoup de blancs de la classe indigente et la plupart des gens de couleur—qui forment un tiers de la population—sont confinés aux plus hauts étages de leurs maisons, et l'on n'aperçoit à perte de vue que de l'eau et des blocs de glace. La plupart de ces malheureux ont épuisé leurs provisions et sont réduits à la charité publique. De grandes quantités de pain, viande et autres aliments sont arrivés aujourd'hui de Rowlandville, West Grove, Rising Sun, Oxford et autres villages. Une somme de \$1,000 a été consacrée par la municipalité de Port Deposit au soulagement des nécessiteux.

Tout le monde rend hommage à la conduite dévouée du commissaire Kaveley. Il était à Peach Bottom, à 15 milles d'ici, jeudi soir, quand la glace a commencé à s'ébranler sur la Susquehanna. Il a aussitôt sauté à cheval et s'est dirigé au galop vers Port Deposit pour prévenir la population du danger imminent, mais le courant a été plus rapide que sont cheval, et quand M. Kaveley est arrivé dans la ville, elle était submergée depuis vingt minutes.

On ne voit rien au aval de Havro de Grèce que des collines massives de glace. Un peu plus haut, un étroit chenal s'est pratiqué dans la rivière, qui coule lentement dans le voisinage de Peach Bottom. Ce qui était le quai il y a quelques jours n'est plus qu'un amoncellement de débris. Il y avait là pour \$225,000 de bois de construction, dont il reste à peine une pile intacte. La gare est entourée par les glaces. Plusieurs wagons de marchandises ont été renversés, et un schooner a été poussé sur la terre ferme.

Nous lisons dans l'Union des Gantois de l'Est, d'Arthabaska ville.

Les frères du Sacré Cœur qui ont la direction de notre école commerciale, doivent ériger au printemps un édifice plus spacieux pour leur classe. Déjà une partie du bois est rendue sur les lieux et aussitôt que le temps le permettra, les ouvriers se mettront à l'ouvrage.

Nous sommes heureux d'avoir à dire que nous le courtois du nouveau directeur le frère Arnould, le collège est entré dans une voie d'initiative et de progrès qui devra assurer l'avenir de cette maison. C'est l'intention nous dit-on d'en faire un noviciat de l'Ordre de Saint-Benoît.

UNE BELLE CONVERSION. — Un ministre protestant...

Le ministre protestant permit à son fils de satisfaire...

Assisôt après lui avoir rendu les derniers devoirs...

Naissance. — En cette ville le 24 du courant, la Dame de Bruno...

Décès. — A Maskinonge, le 22 Mars dernier, d'appoplexie cérébrale...

Le concours empressé qu'on remarquait à ses funérailles...

Mercredi dernier à la résidence de son fils Sévère...

A St. Pierre des Beccages, 25 mars, François Xavier Ovide...

Electricité ! — Huile électrique excelsior de Thomas...

Un électroiseur de Thomas. — Valant dix fois son poids en or...

En vente chez tous les vendeurs de médicaments...

Et Northrop et Lyman, Toronto, Ont. Note. — Électricité...

CITÉ DE MONTREAL. — Département des Chemins. SOUMISSIONS.

Des SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné...

Les soumissionnaires devront mentionner la quantité...

Brique carrée.

375,000 avant le 20 Juin 375,000 " 20 Juillet

Briques en biseau [hivellé].

375,000 avant le 20 Juin 375,000 " 20 Juillet

Pour les soumissionnaires dont les manufactures sont...

On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni même...

[Por ordre,] P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 25 Mars 1875.

A Vendre. — Une superbe terre de 70 arpents en superficie...

S'adresser sur les lieux à ROBERT GRANDMONT.

Acte de faillite de 1869. ET SES AMENDEMENTS.

Henri Roué, marchand de la ville de Nicolet.

Je soussigné U. Martel, junior, de la cité des Trois-Rivières...

Trois-Rivières, 1 avril 1875.

AVIS. — Le soussigné, Tuteur de la succession de feu Augustin Lesieur...

La Pointe-du-Lac, 1 avril 1875.

CANADA : Province de Québec. District des Trois-Rivières.

COUR SUPERIEURE. — DAME ISABELLE BOUCHEIL, de la paroisse Ste. Monique...

DANIEL DAILY, cultivateur, de la dite paroisse Ste. Monique.

Une action de séparation de corps et de biens a été...

Trois-Rivières 24 mars 1875.

N. L. DENONGOURT, Proc. de la Demanderesse.

Terre à Vendre. — Le soussigné offre en vente une belle terre à la Baie...

S'adresser à PIERRE FORTIN, Les Trois-Rivières, 20 mars 1875.

Avis de Déménagement GAUCHER & TELMOSSÉ.

Ont transporter leurs Magasins dans les nouvelles bâtisses.

En Face de la Rue Vincent ET Nos 197 197 et 199, Rue des Commissaires.

Sur le Lac St. Pierre, le 24 Novembre dernier a été...

Pointe-aux-Trembles, 5 janvier 1875.

L. N. ALLAIN & CIE. — Le moulin àoudre acheté de vous il y a deux...

St. Raphaël, 2 juin 1874.

L. N. ALLAIN & CIE. — Messieurs, — Je suis fier et satisfait de ma machine à...

Bichemin Mts, 29 avril 1874.

L. N. ALLAIN & CIE. — Messieurs, — Inclus le moulin et sur le moulin à...

St. Philippe, 1 mai 1874.

L. N. ALLAIN & CIE. — Messieurs, — La machine àoudre FAVORITE que...

Montréal, 5 mars 1875.

LOTTERIE POUR VENIR EN AIDE A LA CONSTRUCTION DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE Lourdes.

Le tirage des billets de la loterie de N. D. de Lourdes...

Grand Scierie CANADIENNE ETABLIE A BATISCAN P. Q.

PAR Brunelle, Gélinas & Cie

Les soussignés informent leurs amis et le public en...

Toutes les personnes qui voudront bien visiter et...

BRUNELLE, GÉLINAS & CIE. Batiscan, 24 Fév. 1875.—6m.

La Reine des Moissons. — Des centaines de mille minots de graine de mil et de...

Le séparateur patenté; dit la reine des moissons,...

Manufacturé par O. K. WOOD & Co. West Charzy, Clinton County N. Y.

Prix de la Manufacture \$65.00 A vendre par O. I. BERGERON de St. Grégoire Co.

St. Grégoire, 9 mars 1875.—6m.

Propriété à Vendre. — La magnifique résidence de feu l'honorable Joseph...

Conditions faciles. S'adresser à ARTHUR TURCOTTE, Err. Avocat.

Trois-Rivières, 15 février 1874.

AVIS Important. — Le Soussigné informe le public et principalement les...

Le prix pour service de l'étalement est de \$300 pour...

Dr. H. THÉRIEN. — Rue St. Pierre, (Bâtisse Tapin) chez les Delles. Decoteau, près de l'Eglise Paroissiale.

Dissolution de Société. — La société qui a existé sous le nom et raison de Pan-

Le soussigné continuera à tenir le magasin de la ci-

LIBRAIRIE. — Le soussigné ayant acheté à des conditions libérales...

Chaloupe perdue. — Sur le Lac St. Pierre, le 24 Novembre dernier a été...

Moulins à Coudre. — Pointe-aux-Trembles, 5 janvier 1875.

L. N. ALLAIN & CIE. — Messieurs, — Je suis fier et satisfait de ma machine à...

Bichemin Mts, 29 avril 1874.

L. N. ALLAIN & CIE. — Messieurs, — Inclus le moulin et sur le moulin à...

St. Philippe, 1 mai 1874.

L. N. ALLAIN & CIE. — Messieurs, — La machine àoudre FAVORITE que...

Montréal, 5 mars 1875.

LOTTERIE POUR VENIR EN AIDE A LA CONSTRUCTION DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE Lourdes.

Le tirage des billets de la loterie de N. D. de Lourdes...

Grand Scierie CANADIENNE ETABLIE A BATISCAN P. Q.

PAR Brunelle, Gélinas & Cie

Les soussignés informent leurs amis et le public en...

Toutes les personnes qui voudront bien visiter et...

BRUNELLE, GÉLINAS & CIE. Batiscan, 24 Fév. 1875.—6m.

La Reine des Moissons. — Des centaines de mille minots de graine de mil et de...

Le séparateur patenté; dit la reine des moissons,...

Manufacturé par O. K. WOOD & Co. West Charzy, Clinton County N. Y.

Prix de la Manufacture \$65.00 A vendre par O. I. BERGERON de St. Grégoire Co.

St. Grégoire, 9 mars 1875.—6m.

A l'Enseigne de la Cotte d'Armes du Pape. No. 270 RUE NOTRE-DAME MONTREAL.



MM. COUTU, VILLENEUVE & CIE. IMPORTATEURS D'ORNEMENTS EN BRONZES D'EGLISE

EN GROS ET EN DETAIL. Montréal, 21 Octobre, 1874.—a.

NEW-YORK & BOSTON PIANO FORTE Co. No. 430 et 432 NOTRE-DAME STREET MONTREAL.

ELEGANT Ware Rooms. School Teachers AND MINISTERS Sold on Liberal terms

WARRANTED FOR 5 YEARS. AGENTS FOR THE FOLLOWING CELEBRATED MANUFACTURERS:

Albert Weber, Pianos, New-York, Hallet, Davis & Co. Pianos, Boston

C. D. Pease & Co., do do Hy. F. Miller & Co. do do

J. & C. Fischer, do do Geo. Wood's Organs, do

THOS. A. HAINES, Manager. Montréal, 22 oct.

Une chance pour les marchands de bois de corde ET AUX JEUNES GENS QUI DESIRENT PRENDRE

LES SOUSSIGNÉS OFFRENT EN VENTE 50 lots de terre de 100 arpents...

M. Gabriel Lenoir dit Rolland, de Montréal a, ce jour, institué contre Pierre Muryand, fils, de Gen-

AVIS. — La belle maison en brique presque en face du nouveau Séminaire...

A LOUER. — La belle maison en brique presque en face du nouveau Séminaire...

EN VENTE. — A la librairie de M. H. R. Dufresne, en cette ville...

Maison à Vendre ou à Louer. — La superbe maison de Mme Vve C. B. Genest Rue St. Bonaventur...

AVIS. — Le Soussigné étant décidé d'abandonner sont présent commerce offre en vente son

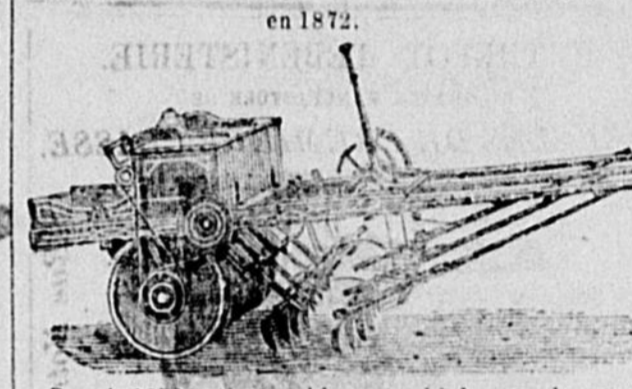
FONDS DE MAGASIN. — DANS SES BATISSES NEUVES Coin des rues du Platon et du Fleuve

PREMIER PRIX D'ACHAT CONSISTANT EN Epicerie, Vins, Liqueurs

Aussi à louer pour le 1er mai prochain, le magasin qui l'occupe maintenant...

JAMES SHORTTS. Trois-Rivières, 24 déc. 1874.

Semoir, Herse et Rouleau Combinés de J. & S. VESSOT, Patentes le 1er Nov. 1869, Premiers prix à l'Exposition Provinciale de Montréal en 1870 et 1871 de Québec en 1871 et d'Hamilton en 1872.



Depuis 1872 cette machine a subi de grandes améliorations...

MACHINES AMÉLIORÉES. Grande économie de temps, de main d'œuvre et de...

Pour plus amples informations s'adresser aux propriétaires...

Magasin de Chapeaux. — UN grand assortiment de Chapeaux tels que: Leghorn, Paille, Toile, etc.

des meilleures fabriques de Paris et de Londres. On trouvera à ce magasin, Fleur, Lard, Thé, Syrop, Liqueurs assorties, et généralement tous les effets que l'on trouve dans les magasins d'Épicerie les mieux approvisionnés.

Les marchands de la campagne trouveront le meilleur assortiment de tabac en poudre en gros et en détail. Une visite est sollicitée. JAMES BAILEY. Trois-Rivières, 7 Juin 1874.

NOUVEAU MAGASIN. — Le soussigné vient d'ouvrir un magasin de Provision de première classe, à l'enseigne de l'Inde rue du Platon. Le public est respectueusement invité à venir faire une visite à son établissement avant d'aller acheter ailleurs.

On trouvera à ce magasin, Fleur, Lard, Thé, Syrop, Liqueurs assorties, et généralement tous les effets que l'on trouve dans les magasins d'Épicerie les mieux approvisionnés.

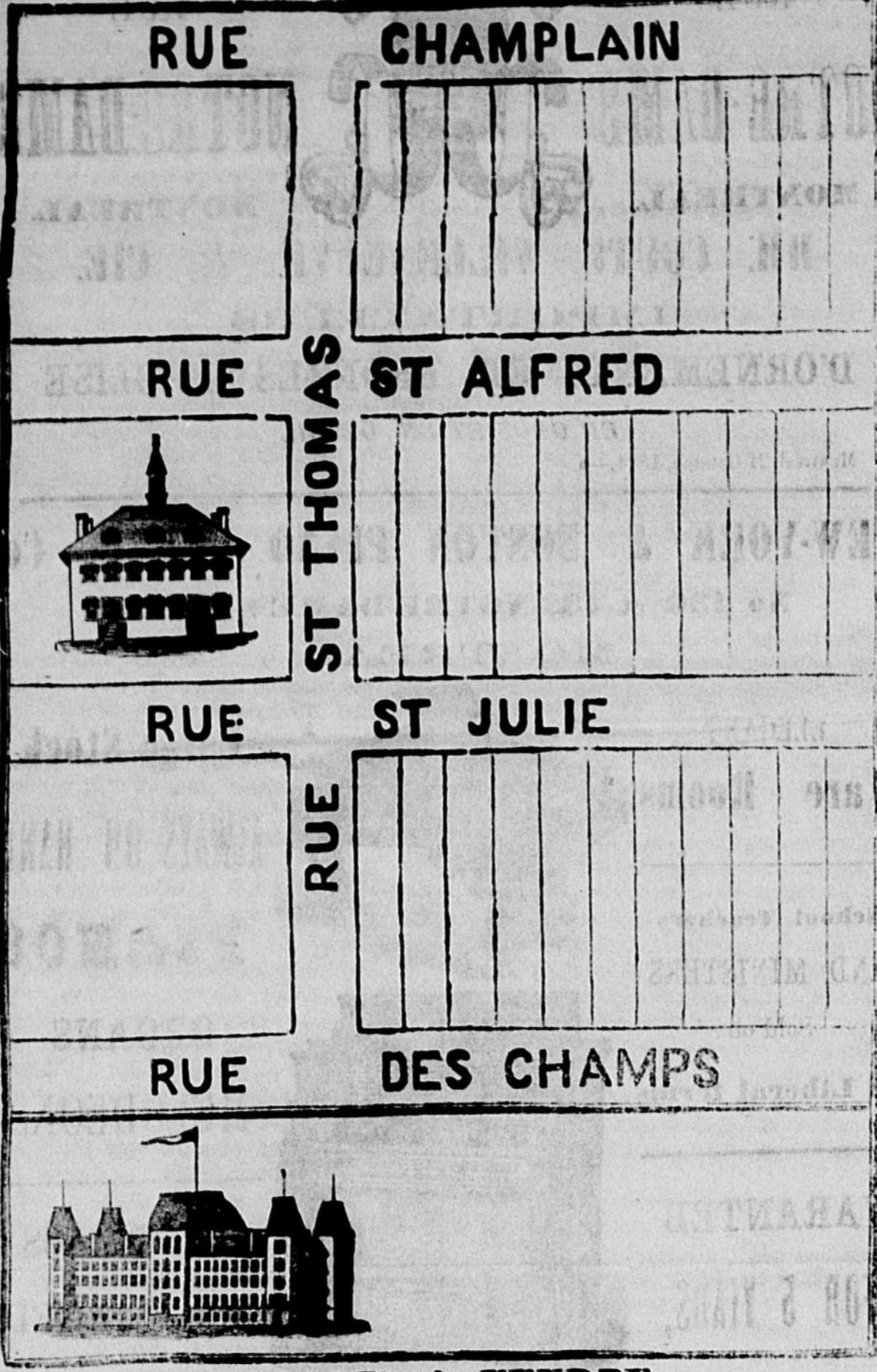
Les marchands de la campagne trouveront le meilleur assortiment de tabac en poudre en gros et en détail. Une visite est sollicitée. JAMES BAILEY. Trois-Rivières, 7 Juin 1874.

Advertisement for STADACONA COMPAGNIE D'ASSURANCE. Includes text: GARANTIE ABSOLUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE, STADACONA, CONTRE L'INCENDIE, EPH. DUPRESNE, AGENT, pour le District des Trois-Rivières, Encouragez une institution essentiellement Canadienne et en dehors des combinaisons tendant à élever les taux d'assurance.

AVIS. — Toutes les personnes endettées à la succession de feu M. Pierre Beland sont notifiées de venir payer sans...

La Rue Ville

Vis-à-vis le Grand Séminaire des Trois-Rivières.



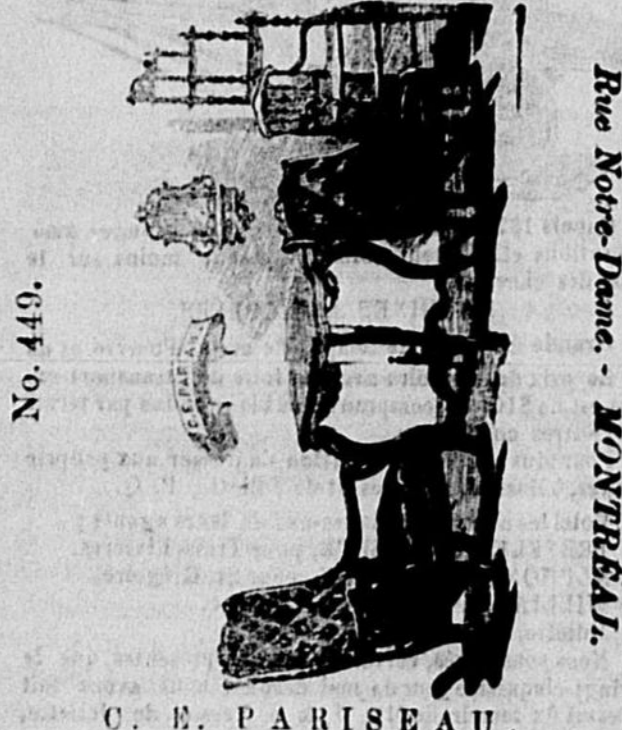
60 LOTS A VENDRE.

Aussi une Terre dans la Paroisse Mont-Carmel, rang St-Félix, de 4 arpents de front sur 30 de profondeur, 30 arpents en culture avec maison, grange et dépendances, à 3 1/2 lieues de la cité de Trois-Rivières.
 4 Terres dans la même Paroisse rang St-Félix de 2 arpents de front sur 31 arpents de profondeur 15 arpents en culture sur chaque Terre.
 1 Terre dans la même paroisse, rang St-Félix, de 3 arpents de front sur 24 arpents de profondeur: 20 arpents en culture avec un puits d'eau.
 4 Terres sur le terrain des Grés, de 3 arpents de front sur 20 de profondeur, vis-à-vis l'île au Tourtres prenant leur front sur le St Maurice avec un puits d'eau sur chaque terre.
 1 Terre dans le rang St Mathieu, de 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur, avec une belle sucrerie.
 1 Terre dans la paroisse de Shawanigan de 103 arpents en superficie tout en sucrerie.

S'adresser à A. LARUE.

Les Trois-Rivières, le 22 Juin 1874.

ENTREPOT D'EBENISTERIE. ET GRANDE MANUFACTURE DE MEUBLES DE PREMIERE CLASSE.



Des bois de première qualité sont le meilleur témoignage en faveur de l'excellence de nos meubles, livrés respectueusement les citoyens des Trois-Rivières et des environs à venir visiter son établissement au
 No. 440 RUE NOTRE-DAME (PARTIE OUEST).
 On peut répondre avantageusement au besoin du public. Le genre de nos meubles et le style aimé est en vogue à Montréal.
 Il ne craint pas d'affirmer qu'il est en possession de plus beaux Dessins de meubles, Parures de chambre à coucher de Salon ou de Salle à Manger de Montréal, et il est prêt à les rendre à des prix extrêmement modérés.
 Son Entrepôt contient une grande collection de meubles en Palissandre, Noyer, Noir et autres Bois de tous les pays et de toutes les descriptions. Rien d'incomplet ou d'imparfait ne sort de sa Boutique, car tout est exécuté avec soin et diligence.
 M. PARISEAU, entend outinier l'industrie de la réparation des meubles, tables à rest., etc. Etc. Etc.
 Montréal, 9 Juin 1874.

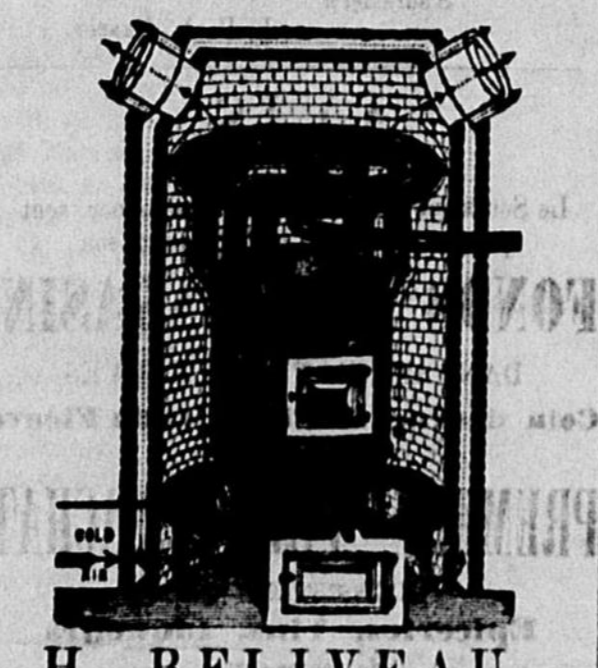
LA "CITOYENNE" Compagnie d'Assurance du Canada (SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS) Bureau Central: 175 RUE ST. JACQUES MONTRÉAL.

Cette Compagnie offre les plus solides garanties de solvabilité et a prouvé par la déclaration d'un dividende dans les cinq premières années de son existence que ses affaires sont conduites avec prudence et économie. Voici deux exemples de bénéfices que la "Citoiyenne" a offerts à ses assurés en 1874.
 Prime annuelle pour une assurance de \$2,000 \$96 20
 Profit..... 97 70
 Total pour cinq ans..... 481 90
 ou si l'on préfère laisser les bénéfices pour augmenter la police on ajoutera aux \$2,000 pour les premières 5 ans (Système de 10 ans, âgé de 35 ans)..... \$288, 09
 Prime annuelle pour une assurance de \$5,000 \$374 00
 Total pour trois ans..... 822 90
 Profit..... 151 72
 ou si l'on préfère laisser les bénéfices pour augmenter la police on ajoutera aux \$5,000 pour les trois ans de primes..... \$420 00
 E. A. ROCHEREAU,
 Agent pour Trois-Rivières.
 1er Octobre 1874. — 1



Machines à coudre de tous sorts vendues par J. Q. Page, rue du Platon Trois-Rivières de \$5 à \$20 au-dessus du prix qu'on pourra se les procurer partout ailleurs. Venez et voyez.
 J. Q. PAGE, Dentiste, Trois-Rivières, 19 février 1874.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES.



H. BELIVEAU, IMPORTATEUR DE FERRONNERIES ET FABRICANT DE PERLANTIERES, ENSEIGNE DE L'ÉTOILE ET DE CADENAS, Nos. 193 et 195, Rue St Paul, Montréal.
 Assortiment complet d'huile, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, Ac.—Aussi: Poêles dotées à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et bois de fantaisie et autres.
 Montréal, 9 Juin 1874



PHI. GRAVEL MARCHAND-TAILLEUR.

RUE NOTRE-DAME.—Porte voisine de V. Guillet, ser. N.P.
 Le soussigné remercie le public en général du libéral encouragement qu'il a reçu et espère par le plus d'attention qu'il portera à servir ses pratiques mériter encore le même patronage qu'on a bien voulu l'honorer depuis près de 25 ans. Il vient de transporter son magasin et sa boutique de tailleur sur la rue Notre-Dame, dans le vaste magasin ci-devant occupé par M. L. J. ROBITAILLE, porte voisine de M. Valère Guillet, N. P. Il a renouvelé, depuis quelques jours, complètement son assortiment de draps, tweeds, casimirs, etc., de sorte qu'en allant à son magasin le seul trouble qu'on y trouvera sera l'embaras du choix des effets.
 M. Gravel prie aussi les personnes qui ont des commandes à faire de les donner plus tôt, afin de ne pas éprouver trop de retard.
 Tous les articles sont exécutés sous sa propre surveillance. Conditions comme par le passé.—Pas de prix. Le soussigné est aussi dépositaire des célèbres Montures à Coudre (Singer Family) où l'on pourra en acheter au même prix de Montréal.
 PHI. GRAVEL.
 Les Trois-Rivières, 7 Avril 1874.

IMPORTATION NOUVELLE.

FRANÇOIS GELINAS, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS. (Ancien Magasin de Thomas Fortin.) Porte voisine du Magasin de M. John McDougall, (Près du Marché).
 M. GELINAS vient de mettre son magasin sur le meilleur pied possible. On trouvera constamment les marchandises sèches les plus en renom et les plus variées que l'on puisse trouver en ville et à des prix très réduits. L'achat du printemps est un des plus considérables et ayant été acheté aux conditions les plus avantageuses me met en état de vendre mes marchandises à meilleur marché que dans n'importe quel autre magasin.
 Une visite est respectueusement sollicitée.
 FRANÇOIS GELINAS.
 Trois-Rivières, 9 Juin, 1874.

BUREAU DE POSTE DES TROIS-RIVIERES

Arrivée et départ des malles pour l'Est.

Arrivée.	Départ
1 Malle pour Montréal, Québec, Sorel par vapeur quotidienne.....	8 00 P. M.
2 Malle pour les Townships de l'Est, Haut Canada, Etats-Unis, St. Grégoire, Nicolet, etc, par chemin de fer quotidienne.....	2 P. M.
MALLES LOCALES.	
3 Berthier, (par terre), Rive Nord, quotidienne, les dimanches exceptés.....	11 00 A. M.
4 Champlain, par terre, Rive Nord, quotidienne, les lundis exceptés.....	11 00 A. M.
5 Béarncourt, par terre, Rivesud, quotidienne, les dimanches exceptés.....	10 30 A. M.
6 St Maurice, Ste. Genevieve, St. Narcisse, quot. 2 P. M.	
7 St Maurice, Shawinigan, St. Etienne, Forges St. Maurice, les mardi, jeudi et samedi.....	midi.
8 GRANDS BUREAUX.	
Par la ligne Canadienne, vendredi.....	8 00
Par la ligne W. & G. New-York.....	Samedi, 7, 8 00
Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.	
G. K. OGDEN, M. P.	
Les Trois-Rivières, 4 mai 1873.	

A VENDRE.

Hareng Labridor No. 1 Morue en Quart et en draft, 200 Quintaux Morue Sèche, Saumon, fruité, Marquereau, huiles, etc.
 —AUSSI—
 Lard Més et Saindoux en seau,
 —AUSSI—
 Un grand Lot de vieux cuivre rouge et jaune
 A vendre par G. TANGHAY, Base-Ville, Québec, No. 20 Rue St. Paul.

Maison à Vendre.

Une excellente maison en bois avec dépendances, emplacement etc. dans la rue du couvent des Sœurs de Charité. S'adresser à JOS. SAMSON, Père, Trois Rivières, 11 janvier 1874.

A VENDRE.

Le soussigné a constamment en maïs et à vendre toutes espèces de bois carré et seif, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de piche de toutes dimensions et qualités après un peccé et demi d'épaulage en mont bandant.
 Lattes, Moulures, Cadres, Plinthes, Portes et chassis, Boîtes d'emballage, Etc., Etc., Etc.
 Le tout aux prix les plus bas.
 JAMES DEAN, Trois-Rivières, 8 Août 1872.

THOMAS BOURNIVAL.

MAGASIN D'ÉPICERIES, FERRONNERIES, VAISSELLES, QUINCAILLERIES, &c., &c.
 L'importation que l'on a fait de printemps est très considérable vu les réparations qu'on a fait subir à la batisse et qui met en état de satisfaire les personnes les plus exigeantes sous les rapports.
 On trouvera constamment à ce magasin l'assortiment le plus complet d'épicerie pour les familles. Tous les effets viennent d'être reçus par les derniers vapeurs.
 Le public est respectueusement prié d'aller voir son établissement avant d'aller acheter ailleurs.
 On honora la plus stricte attention à toute commande soit de la ville ou de la campagne.
 En face du bloc de ROICHON & Frère, (Près du Marché).
 Trois-Rivières, 8 Juin 1874.

LAVEZ VOTRE LINGE

SANS Y TOUCHER
 LA LAVEUSE A VAPEUR
 "NON-PAREILLE"
 Patente le 17 Avril 1874,
 Produit seul, en mercure, résultat!

Vous n'avez qu'à jeter votre linge dans la machine et il en sort parfaitement net sans que vous y touchiez. Le certificat ci-dessus des Dames qui se sont procuré cette Laveuse atteste son efficacité.
 Nous, soussignés, certifions avec plaisir que nous avons fait l'essai régulier de la Laveuse à vapeur "Non-pareille" et que nous avons trouvé son opération satisfaisante sous tous les rapports. Le linge est parfaitement net sans opérations sans aucun effort physique, et on peut en laver quatre fois plus dans le même temps que par les moyens actuels.
 "Nous recommandons cette utile Machine à tous ceux qui veulent épargner leur travail et leur temps, le travail ordinaire d'une journée pouvant se faire en deux heures au plus avec cette machine.
 Dame J. B. ROLLAND, (maison J. B. Rolland, et Fils.)
 " CHARLES LACAILLE do Villeneuve et Lacaille)
 " J. M. DUFRESNE, do Dufresne et McGarity)
 " D. J. BELIVEAU, do L. J. Beliveau et Cie,)
 " EUSEBE SENECAL, do E. Senecal et Cie.)
 " ALF. DUBOIS, de la fabrique de Notre-Dame,)
 " CHS. GABEAU, rue St. Joseph,)
 " Dr. E. H. TRUDEL, rue Dubord)
 " Rév. M. ALF. BELANGER, Directeur, Institut des Sourds et Muets,)

Prix: \$6; avec robinet, \$6.25; avec robinet en cuivre, \$7.
 J. B. CAMYRÉ, Agent.
 Bureau:—233, Rue Notre-Dame, au-dessus de MM. Dufresne et McGarity, Agent pour Trois-Rivières, J. N. GODIN, Rue du Platon, Montréal 9 Nov 1874

FÉLIX CRAMER.

GRAVEUR ET DESSINATEUR SUR BOIS ET MÉTAL, 626, Rue Craig, (près de la Rue St. George).
 Toutes sortes de gravures sur bois et sur métal unies ou en couleurs faites dans un style supérieur et à des prix très modérés.
 Montréal, 9 Juin 1874.

REÇU PAR LES DERNIERS STEAMERS

1000 DOZ. DE CHAPEAUX, RAUTE NOUVEAUTE DERNIER GOUT EN

NEUTRE, LAINE, TOILE, PAILLE, CASTOR (Soie), SATIN, GLISSE, LEGHORN, &c. Formes et couleurs très-variées.

BON MARCHÉ A VENDRE

En GROS Seulement HENRY M. BALOER, Trois-Rivières, 19 avril 1874

LOUIS MORRISSETTE,

MARCHAND DE MEUBLES, Rue St. Georges, ENTREPOT DE MEUBLES DE PREMIERE CLASSE Meubles réparés à ordre. Peintures de toutes sortes Huiles, etc. Il sollicite une visite du public de la ville et des campagnes. Trois Rivières, Mai 1874.

Compagnie d'Assurance Impériale CONTRE LE FEU.

ÉTABLIE EN 1803. Bureau en Chef: 1 Bar Old Road et 16 Pall Mall, LONDRES. Agence pour le Canada: 611 et 65 Rue St-François-Xavier, MONTRÉAL.
 Capital souscrit et placé: EN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING
 Les assurances contre les pertes par le feu s'effectuent aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées sans retard au Bureau à Londres, il n'y a aucun frais à payer pour les Polices ou les endossements.
 WILLIAM HEBER RINTOUL, Agent-Général pour le Canada, CHARLES DUMOULIN, Agent pour les Trois-Rivières, Rue des Champs, Les Trois-Rivières, 21 mai 1873.

Le Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GÉDÉON DESILETS, Propriétaire-Éditeur, à qui toutes lettres, avis, etc., doivent être adressés franco, à l'imprimerie Rue St. Antoine, en face du magasin de M. J. G. Lockroff, les Trois-Rivières.
 CONDITIONS.
 Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les Jours, le dimanche de chaque semaine.
 PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour douze mois..... \$2.50
 " six..... 1.25
 Pour les Etats-Unis..... 3.00 en Or.
 Invariablement payable d'avance.
 On ne peut s'abonner pour moins de six mois.
 Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arriérés.
 Le Journal des Trois-Rivières est soumis au TARIF DES ANNONCES, et les annonces sont insérées sur type Breveté, aux conditions suivantes:
 Première insertion, par ligne..... \$0.05
 Chaque insertion suivante par ligne..... 0.02
 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
 Toute correspondance, etc., doit être munie d'un responsable.

Adresses d'Affaires.

ALFRED DESILETS, Avocat.—Bureau, rue St. Joseph, Les Trois-Rivières, 21 mai 1873.
 M. L'HOT & COOKE.—Vocals. BUREAU.—RUE—628 RAYER L'VE. Trois-Rivières 25 Nov 1874
 TURCOTTE, PAQUIN & TURCOTTE, AVIS, Bureau:—Rue des Champs, en face du Palais de Justice.
 MM. Turcotte, Paquin & Turcotte suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loop.
 ARTHUR TURCOTTE, L. D. PAQUIN, LUCAS TURCOTTE Trois-Rivières, 26 Août 1872.—1 a.
 CHARLES DUMOULIN, Avocat.—Bureau Rue des Champs, à côté de la résidence de Sévère Dunoulin, Ecr., Shérif, près du Palais de Justice, Les Trois-Rivières, 26 octobre 1871.
 EPHREM DUFRESNE, Avocat.—Bureau, coin des rues Royale et des Forges, Les Trois-Rivières, 30 mai 1873
 H. R. DUFRESNE, Notaire Public et Syndic Officiel.—Bureau: Rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, 24 avril 1871.
 P. O. GUILLET, Notaire.—Bureau, rue Alexandre, Trois-Rivières, 1er juillet 1874.

RUPERT G. LABARRE Notaire: Bureau Coin des Rues Hart et Bonaventure, Trois-Rivières 16 mai 1874.
 Dr. PAGE, Rue du Platon, Trois-Rivières, Dentiste et Marchand de toutes sortes de Machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

RYAN & RICKABY, Auctioneers and Commission Merchants, Notre-Dame Street.—CONSIGNMENTS respectfully solicited, charges moderate, and returns prompt. Three Rivers, May 2nd 1873.

O. HAR Y DE CHATILLON MARCHAND ET IMPORTATEUR D'ARTICLES DE MUSIQUE ET DE LIBRAIRIE. NOUVEAU ET.

Bureau de collection et d'Assurance sur la vie et contre le feu pour le district des Trois-Rivières, Affaires gérées avec soin et diligence. EPHREM DUFRESNE, P. O. TRUDEL, Avocat, Agent collecteur, Rue Notre-Dame, porte voisine de H. R. Dufresne libraire, Trois-Rivières, 9 oct. 1873.

GEORGES BALOER

IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROS SEULEMENT COIN DES RUES NOTRE-DAME & ALEXANDRE Trois-Rivières 4 Novembre 1873.

LAJOIE & Frere.

MARCHANDE, DE MARCHANDISES SECHES, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 24 février 1873

DUPONT PAPER CO.,

(ont l'honneur d'informer le public en général qu'ils ont ouvert leur Bureau, No. 37, RUE ST. PAUL, et qu'ils sont prêts à prendre les ordres pour Papier à Journaux, Papier Foolscap, Livres, etc., etc Québec, 9 Nov. 1874.—lan.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 16 mai 1873. Escompte autorisé sur les envois Américains jusqu'à nouvel ordre: 10 p. cent. R. S. M. ROUCHETTE, Commissaire des Douanes 16 mai 1873.—j. n. o. L'avis ci-dessus est le seul qui paraît dans les papiers autorisés à le publier.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY

Pour le Rhume, la Toux, l'Enrouement et les Affections des Bronches et de la Gorge. Lorsque Jacques-Cartier remonta pour la première fois le St. Laurent, le remède employé constamment par les Indiens et sur lequel ils comptaient pour la guérison des différentes maladies, était les gouttes de gomme sortant de l'Épinette Rouge (Abies Balsamea) qui était donné sous forme d'une confection, après avoir été mélangée avec du sucre d'érable. Les premiers colons français, remarquant ses effets bienfaisants dans les affections pulmonaires, l'adoptèrent promptement comme un remède de famille, et il a toujours été grandement estimé par eux jusqu'à ce jour. Les colons, cependant, prennent cette gomme dissoute dans l'alcool, et par cette méthode beaucoup de ses propriétés particulières sont perdues. Dans ce Sirop, se trouve contenue une grande quantité de gomme bien dissoute, et qui, préparée à une température élevée, constitue à ce remède toutes ses propriétés Balsamiques, Adoucissantes, Expectorantes et Tonicques. PRIX: 25 CTS. PAR BOUTEILLE. Seul manufacturier HENRY R. GRAY, Pharmacien, Montréal] En vente par tous les Pharmaciens et les Marchands de la campagne. N. B.—Les mots "Sirop de Gomme d'Épinette Rouge" sont enregistrés comme marque de Fabrique et toutes infractions seront poursuivies selon la loi. 11 Novembre, 1874.

LA BANQUE DE QUÉBEC.

DEPARTEMENT D'AFFAIRES DES TROIS-RIVIERES. La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de CINQ-PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable, l'intérêt étant toujours payable de la date des dépôts jusqu'au temps où les dépôts seront retirés. Les dépôts de 25 cent le moins et au-dessus de \$1. SMITH, AGENT Trois-Rivières, 17 Juin 1874.